

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
9 juin 1886

LA FIANCEE DU VAUTOUR BLANC

CHAPITRE XIII

A CHACUN SELON SES MÉRITES

A ses supplications, le Léopard répondit froidement :

—Voulez-vous parler ?

—Je ne sais rien.

—Alors grille.

—Pitié ! pitié !

—Avais-tu pitié toi, quand tes engagés mouraient sous tes coups quand tu vendais tes frères aux govachos, quand tu désertais ton poste pour aller voir pendre le Vautour-Blanc, quand tu faisais assassiner nos chasseurs, quand tu préparais de tes mains l'explosion qui devait lancer en l'air nos membres déshirés, quand...

—Malédiction, je souffre comme un damné, détachez-moi, je parlerai.

—Enlevons-nous la chaîne ? demanda Trébutor.

—Enlevons il est cuit d'un côté, s'il ne parle pas nous le retournerons de l'autre.

Pas plus émus que s'il se fût agi d'un lot de chair de sanglier, les deux boucaniers, courageux jusqu'à l'héroïsme, mais insensibles jusqu'à la férocité, déposèrent le malheureux sur le rocher où il perdit aussitôt connaissance.

Peu à peu cependant, il revint à lui, et demanda à boire.

Trébutor approche de ses lèvres la gourde qu'on lui avait enlevée, elle contenait de l'eau-de-vie ; à la première gorgée qu'il en but, il la cracha avec horreur, ne voulant que de l'eau qu'il but en abondance.

L'interrogatoire recommença alors.

Belle-Tête n'avait plus l'énergie nécessaire pour dissimuler ; il avoua tout, confessa ses crimes sans rien cacher.

Ils étaient nombreux et épouvantables, de peur qu'il ne mourût trop vite, les deux aventuriers lui délièrent les pieds et les mains, mais sans qu'il pût se relever, car les barres avaient pénétré dans les chairs horriblement calcinées.

Aux questions qui lui furent adressées au sujet de don Ponce et de Léonora, Belle-Tête répondit que, réfugiés d'abord à la Jamaïque, ils étaient venus s'installer tous les trois dans une terre que le marquis possédait non loin du fort d'où il devait, lui, Belle-Tête, passer en Europe dès qu'il aurait touché la forte somme que don Pedro s'était engagé à lui payer. L'arrivée de l'expédition de Montbars annoncée depuis deux jours dérangeait tous ses projets ; alors, dans l'intention de la faire échouer, il avait conseillé aux Espagnols d'abandonner le fort en le faisant sauter au moment où les flibustiers y pénétreraient ; puis allumer le feu si fatal pour lui, afin de prévenir l'ami espagnol, caché dans le voisinage, qui le moment était arrivé de fermer le goulot du lac, d'où les aventuriers ne pourraient plus sortir.

A ce dernier aveu, Trébutor exaspéré par la fureur, allait d'un coup de son talon ferré, briser le crâne du supplicié si son camarade ne l'avait pas arrêté en demandant à Belle-Tête en quel lieu se cachait maintenant Valdemar.

—Il est probable que vous allez le voir, répondit celui-ci d'une voix mourante ; il doit venir me rejoindre ici ; son hatto est derrière le bois de palmiers où vous nous avez vus ; ce n'est pourtant pas là qu'il habite en ce moment, mais dans une caverne ouvrant dans les rochers qui bordent le rivage et à laquelle on ne peut parvenir par une échelle.

Sa voix faiblissait de plus en plus, ses convulsions douloureuses agitaient ses membres en déchirant les chairs adhérentes au boucan, c'était un spectacle horrible.

Un coup de sifflet retentissant sur lisière du bois fit tourner la tête des aventuriers.

—C'est lui, murmura Belle-Tête, laissez-vous, et répondez par trois coups de sifflet, c'est le signal venu.

En effet, aussitôt après, Ponce de Valdemar s'avança d'un pas rapide parvenu au pied du rocher au sommet duquel il ne pouvait arriver que par la pente, commença à la gravir.

—Enfin ! rugit le Léopard se relevant tout à coup et bondissant sur le couteau levé.

—Et moi, au nom de tous les frères, je te pardonne, répondit le Léopard. Est-tu prêt ?

—Oui.

Un coup de feu mit fin à son horrible torture :

—Pas encore bandid

Sans le tronc de l'arbre auquel ils avaient d'abord attaché leur prisonniers et derrière lequel il se jeta, le boucanier était perdu.

La première ballée ne fit qu'effleurer l'écorce en brisant la gourde de l'aventurier, mais il restait encore une arme chargée à l'Espagnol qui se sentait perdu s'il ne tuait pas son adversaire, s'avança contre lui pour lui ôter le moyen de reprendre son fusil.

Ce fut en ce moment que Trébutor demeura couché à côté du brasier, le fusil à l'épaule et suivant tous ses mouvements, lui envoya une balle qui lui brisant la cuisse, le fit tomber en arrière. Un instant après il était garrotté.

—Enfin je le tiens donc, triple traître, s'écria Léopard en le frappant au visage.

—Senores, répondit froidement le marquis, je vois que je suis la victime d'une déplorable erreur, car je ne puis m'expliquer autrement votre violence à l'égard d'un noble Castillan qui est prêt à se constituer votre prisonnier, à payer une forte rançon s'il le faut, mais qui ne vous a jamais rien fait.

—Qui donc es-tu ? s'écria le Léopard, qui en effet avait peine à reconnaître le tuteur de Léonora dans cet étranger dont la physionomie ne lui rappelait que vaguement celle du grand juge en robe rouge avec sa longue barbe et son puissant ombonpoint.

—Tout le monde me connaît ici sous mon nom : je suis don Pedro de Aranas, comte de Baifrage, bacendeiro d'une plantation sise dans le voisinage de la mer et attiré ici par pure curiosité pour examiner les ruines par l'explosion dernière.

Cette voix même, n'était pas celle du marquis.

Les deux aventuriers hésitaient.

—Tu es Ponce de Valdemar, fit Trébutor en lui portant son poing au visage.

—Je ne le connais même pas ; personne ici ne porte ce nom.

—Complice de Belle-Tête continua le Léopard.

—Belle-Tête est, si je me trompe pas, le nom d'un frère de la Côte.

—Tu te trompes pas, et tu le connais.

—Je l'ai rencontré quelquefois.

—Te reconnaît-il ?

—Je l'ignore.

—Et toi, le reconnaît-rais-tu.

—Je ne sais que trop.

—C'est ce que nous allons voir marche.

On le poussa en avant jusqu'au boucan.

A la vue du supplicié râlant sur la claie, le prisonnier pâlit affreusement.

—Reconnais-tu ce scélérat ? demanda le boucanier.

C'est en effet quelque chose qui ressemble à celui dont vous parliez, répondit Valdemar, croyant que son complice était hors d'état de pouvoir parler.

—Belle-Tête, cria alors Trébutor dans l'oreille du mourant, ouvre les yeux et regarde cet homme.

—Tue-moi, je souffre trop.

—Si tu le reconnais, je te promets de t'achever d'un seul coup.

Cette promesse parut le réveiller. Ses paupières se relevèrent aussitôt et son regard se fixa sur l'étranger.

—N'est-il pas vrai que je suis Pedro de Aranas, comte de...

—Buatrigo, continua sourdement l'ancien boucanier, maudit soit-tu, car c'est toi qui m'as perdu ! Ponce de Valdemar... c'est lui, frères... torturez-le... il sait où elle est... maudit soit-tu... c'est lui, c'est lui...

Son regard flamboyait et son bras se relevait pendant qu'il répétait : C'est lui, lui, lui...

—Il ment, il ment, c'est une vengeance, balbutiait Valdemar.

—Silence, misérable, vociféra le Léopard.

—Frère, fit Trébutor en s'agenouillant près du boucan, fais ta prière et demande pardon à Dieu ; quand tu seras prêt, je remplirai ma promesse.

Un sourire passa sur les lèvres de Belle-Tête, ses yeux se fermèrent de nouveau, mais on voyait qu'il priait.

—Amen, dit-il tout à coup d'une voix presque ferme, et il ajouta : Je me repens.

—Et moi, au nom de tous les frères, je te pardonne, répondit le Léopard. Est-tu prêt ?

—Oui.

Un coup de feu mit fin à son horrible torture :

Il n'y avait plus à dissimuler, l'Espagnol essaya un autre moyen.

—Vous êtes plus forts, vous pouvez m'assassiner, répondit-il seulement, je vous en prévient, vous y perdez plus que vous n'y gagnerez ; non seulement vous serez privés de l'or que ma mère consentirait à vous donner pour ma rançon, mais vous perdrez aussi la jeune fille que réclame votre chef le Vautour-Blanc, et par conséquent son énorme fortune ; c'est à vous de voir si vous préférez le barbare plaisir de me torturer sans jugement, à votre détriment, que de me faire juger par un tribunal moins passionné et cela à votre grand avantage.

—Mlle de la Morélie n'est donc pas ici ?

—Ma pupille se trouve là où elle doit être, à Saint-Domingue auprès de ma mère.

—Vraiment ! ricana Trébutor. Je la croyais dans ton hatto ?

—Oui, à Saint-Domingue.

—Pourquoi pas dans celui que tu habites ici ?

—Parce qu'il est plus convenable que Mlle de la Morélie vive auprès de la senora.

—Ainsi donc, positivement, elle n'est pas ici ? demanda le Léopard en cherchant quelque chose dans les poches de sa culotte de toile.

—Positivement, et si vous en doutez, je vais vous conduire moi-même à mon habitation, répliqua le marquis chez lequel l'espoir, plus que cela, la confiance semblait renaître : nous en avons encore le temps, ajouta-t-il avec un sourire, en regardant l'horizon, où sur la mer bleue, on voyait blanchir les voiles de l'escadre de don Alonso del Campo de Espinosa.

L'apparence en était formidable ; les deux aventuriers se regardèrent avec un froissement de sourcils significatif.

—Ils piquent droit sur l'île, gronda le Léopard.

—La guerre à ses hasards, ricana le marquis, et la fumée du feu que vous avez allumé pourrait bien avoir été remarquée par l'amiral ; il eût été vraiment plus prudent de choisir pour votre camarade un autre genre de supplice.

—Et marche et conduis-nous, vociféra le vieux boucanier, le temps presse.

—Est-ce à mon hatto, senores ? je serais heureux de vous y offrir une hospitalité qui pourrait vous être utile dans le cas où l'escadre, après avoir bloqué le passage, aurait le mauvais goût de débarquer quelques centaines de soldats sur ce rocher pour y établir des batteries.

—Des batteries ! gronda Trébutor.

—Pourquoi pas ? je ne dis point que cela ne fût gênant pour ceux qui voudraient sortir du bassin pour rentrer dans la mer, mais vous savez, chacun à ses idées.

—La mienne est que tu nous conduises à l'instant là où est ta prisonnière.

Si c'est à la nage ce sera long senores, puisque j'ai eu l'honneur de vous dire que Mlle de la Morélie est à Saint-Domingue.

La patience était loin d'être la vertu dominante des aventuriers en général et du Léopard en particulier, cependant il se contenta et tout en jouant avec une mèche soufflée, qu'il était parvenu à retirer des profondeurs de sa poche.

—Senor marquis, dit-il, ce n'est pas à Saint-Domingue que je veux retourner aujourd'hui, je connais cette ville, et cette ville me connaît ; je craindrais d'y retrouver la potence à laquelle tu voulais me faire accrocher. Mais si ta seigneurie le permet, nous allons aller tout droit où demeure ta pupille, depuis le jour où elle a quitté ton hatto ; me comprends-tu ?

Ce serait difficile, seigneur.

Assez de bavardage : ou dans dix minutes nous serons arrivés à la grotte, située sur le rivage, à laquelle on ne peut arriver que par une échelle, où, après l'avoir entrelacé les doigts avec cette mèche, mon camarade et moi, nous décrocherons proprement lanière par lanière avec nos couteaux à boucanier, pour ensuite te découper le corps en aiguillettes.

—Le misérable, il m'a vendu, murmura le marquis, dont le teint prit tout à coup une teinte verdâtre.

—Marchons ! fit le Léopard en lui envoyant dans les reins un coup de crosse de fusil.

Ponce de Valdemar se mit en marche sans prononcer une parole après ce qu'il venait d'apprendre il se sentait perdu s'il résistait.

En route, une idée lui surgit :

—Si je vous rends Mlle de la Morélie, vous me rendez, à moi, la liberté.

—Des conditions ! ricana le bouca-

nier on lui cinglant les épaules d'un coup de la baguette de fer de son fusil qui faillit le saug. Marche, canaille, droit et vite.

Avant les dix minutes écoulées, on atteignait le rivage, bientôt les rochers percés de nombreuses cavernes.

Ponce regarda encore la mer ; la flotte grandissait à vue d'œil. Si je livre Léonora, probablement ils ne me tuent pas, pensait-il ; s'ils ne me tuent pas, comme il est certain que l'amiral les fera tous pendre, je la reprendrai, et cette fois personne ne me la disputera ; si j'hésite, ils me tortureront, m'écarteront, me boucaneront ; mieux vaut me plier aux circonstances.

Cette décision prise, le prisonnier indiqua à Trébutor une fente de rocher : l'échelle est là, dit-il.

Puis quand le géant l'eut retirée : —Voici la grotte, ajouta-t-il. Trébutor grimpa.

D'abord il ne vit rien, mais ensuite ses yeux s'étant familiarisés avec la nuit, il aperçut, adossé au rocher, une forme blanche debout.

—Est-ce vous, mademoiselle Léonore ? demanda-t-il.

Point de réponse.

Il répéta sa question.

Un faible gémissement lui répondit.

—Mademoiselle de la Morélie est-elle là-haut, cria le Léopard d'en bas.

—Je n'en sais rien encore, mais il y a quelqu'un, je vais savoir qui, et s'approchant davantage, il toucha un corps qu'il sentit frissonner.

Alors il essaya de tirer à lui, mais la prisonnière était attachée à la paroi par une corde qu'il fallut couper.

Cela fait, le géant la transporta dans la caverne, et là seulement put s'expliquer son mutisme par un bailloquet que, par mesure de précaution, son tuteur lui avait posé dans la bouche.

A continuer

MIGRAINE

et le mal de tête guéri

MM. Gingras, Langlois & Cie.,

Messieurs,

Pendant huit ans, j'ai souffert horriblement du mal de tête causé par la mauvaise digestion. Après avoir longtemps souffert de cette maladie pendant laquelle j'ai essayé sans efficacité plusieurs sortes de remèdes, mon médecin me conseilla de boire à peu près une chopine d'EAU ST-LEON après chaque repas et avant de me coucher.

C'est ce que je fis, et je dois déclarer sincèrement qu'au bout d'une quinzaine de jours mon mal de tête avait entièrement disparu.

Je continue encore à prendre de cette eau en me levant le matin, et avant de me mettre au lit le soir, et je suis actuellement en aussi bonne santé que jamais.

Je demeure messieurs,

Votre obéissant serviteur,

ED. MATTE,

Contracteur,

185, rue Richelieu,

Québec 20 mai 1886.

La célèbre EAU MINÉRALE ST-LEON est à vendre chez tous les pharmaciens et épiciers à 25 CENTIMS le gallon, et en gros et en détail chez

MM. GINGRAS, LANGLOIS & Cie

Agents de la Puissance, Québec

Vis-à-vis du Palais du Cardinal.

31 mai 1886.

CIGARES! CIGARES!

FUMEZ LES CÉLÈBRES CIGARES

"GLADSTONE"

—ET—

"NOBLESSE"

PASSIQUES PAR

Smith, Fischel & Co.

MONTREAL.

VENDUS EN GROS PAR :

A. Carrier, Fils,

LEVIS.

17 avril 1886.—3m.

BAU MINÉRALE DE ST-LEON

A VENDRE PAR

M. Alex. DLMERS

AGENT

POUR LA VENTE DES JOURNAUX

—DANS DA—

SALLE D'ATTENTE

—DE—

L'Intercolonial

EN CETTE VILLE.

Levis, 5 juin 1886.

CHAUSSURES ! CHAUSSURES ! POUR LES SAISONS DE PRIN; TEMPS ET D'ETE.

En gros et en détails

Le soussigné, tout en remerciant le public de l'encouragement qu'il a reçu jusqu'aujourd'hui, a l'honneur d'annoncer qu'il continue, sur sa grande école son commerce de chaussures pour les saisons de printemps et d'été.

L'assortiment qui est au complet, consiste en chaussures pour hommes, femmes et enfants de toute forme, de toute grandeur et de toute qualité, qui sont vendus à des prix défiant toute concurrence.

Venez et vous constaterez par vous-même que c'est le plus bel assortiment de chaussures qu'il y a à Lévis et à Québec.

Le public est invité de bien vouloir lui faire visite. Il est sûr d'avance de pouvoir donner satisfaction à toute personne même la plus exigeante.

N'oubliez pas que c'est à l'enseigne du veau bété **MARC COUTURE,** voisin de M. Joshua Thompson, Lévis

M. MARC COUTURE tient aussi un département de chaussures, rue St. George, vis-à-vis chez M. Ant. Carrier & fils. 1 mai 1886.

Nouveautés

Le soussigné informe ses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment considérable de marchandises pour Toilette de première communion consistant en Lawa Mousseline, Cashmere, Alpaca, Dentelle, Broderie, Gants, Bas, Point pour mante et toutes autres marchandises à très bon marché pour Dame et Monsieur, etc, etc.

Coton jaune, verge de large, depuis 4c en montant.

Shirting 5c en montant

Indienne 5c do

Coton barré et carrauté 7c do

Un lot de bas de coton 10c do

Coupons d'Indienne à la vg. ou à la lb.

Etouffes à robes 10c en montant

Cashmere 18c do

Gants de Kid 25c do

Cols 12c do

Cravates 15c do

Mouchoirs 5c do

Tweed tout laine 39c do

Serge noire valant \$1.20 par 95c

Chapeaux de tout genre à grande réduction, etc.

Il ne faut pas oublier que nous avons à notre établissement une modiste de première classe parlant l'anglais et le français, pour la confection des chapeaux, robes et manteaux, etc, etc.

Enfin qu'on vienne voir pour s'assurer par soi-même de l'immense variété de nos effets et de la modicité de nos prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

G. J. LAVERDIÈRE

Côte du Passage Lévis.

21 mai 1886



ENCHERE

TERRES A PHOSPHATES

AVIS est par le présent donné que **MARDI** le **VINGT-DEUXIÈME** pour le mois de **JUIN** 1886, l'on procédera, à l'Hôtel-de-Ville, de Hull, Province de Québec, à la vente par enchère d'une étendue d'environ 14,50 acres de terres, situées dans la région des Phosphates de chaux, comté d'Ottawa.

L'on pourra se procurer, au département des terres de la Couronne, Québec, ou des agents des terres de la Couronne, à Montréal, Hull et Thuro, P. Q., ou aux agents des bois de la Couronne à Montréal et à Ottawa, la liste des lots qui devront être offerts en vente.

W. W. LYNCH, Commissaire] Département de Terres de la Couronne, Québec 20 mai 1886. 23 mai 1886



Contrats de la Malle

DES SOUMISSIONS adressées au Maître

Général des Postes seront reçues à OTTAWA

jusqu'à MIDI le 9 JUILLET pour le transport

des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un

Contrat pour un terme de quatre années dans chaque

cas, aller et retour, entre les endroits ci-dessous

mentionnés, à partir du 1er OCTOBRE prochains :

ETCHEMIN et ST. JEAN CHRYSOSTOME, SIX fois par semaine ;

ISLE VERTE et ST. PAUL DE LA CROIX DEUX fois par semaine ;

ST. AUBERT et ST. PAMPHILE, DEUX fois par semaine ;

ST. HENRI et la STATION DU CHEMIN DE FER, DOUZE fois par semaine ;

SANBORN et la STATION DU CHEMIN DE FER, TROIS fois par semaine ;

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des Contrats projetés seront en vue aux Bureaux de Poste ci-haut mentionnés, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

G. H. BOURGEOIS,

Insp. des Postes,

En ch. de la P. de Q.

Bureaux de l'Inspecteur des Postes à Québec 25 mai 1886.

Chambres à Louer

Plusieurs chambres à louer

DE L'ATLANTIQUE AU PACIFIQUE

C'est le 21 juin prochain que le premier convoi en destination du Pacifique laissera la gare de Montréal. Le convoi partira le lundi à 8 heures du matin et arrivera à Vancouver à midi, le dimanche suivant, parcourant un trajet de 2,900 milles en 136 heures et gagnant vingt heures sur le trajet de New-York à San-Francisco.

Le train qui partira le 21 juin parcourra la distance qui sépare Montréal de Winnipeg en 62 heures. Quand l'archevêque Taché partira pour la première fois pour le Nord-Ouest, en 1845, il laissa Lachine le 24 juin dans un canot conduit par six voyageurs. Après avoir parcouru l'Ontario et la Mattawan, traversé le lac Nipissing, il pénétra par la rivière des Français dans le lac Huron et de là dans le lac Supérieur, la Kaministiquia, le lac Croche, la rivière à la Pluie, le lac des Bois et la rivière Winnipeg jusqu'à St. Boniface où Sa Grandeur arriva le 25 août. C'était considéré dans le temps comme très rapide de faire un pareil voyage en deux mois. Il n'y avait pas moins que 25 portages entre Lachine et le lac Huron et vingt trois entre le fort William et le fort Garry.

Le colonel Wolseley, commandant de l'expédition de la Rivière Rouge, partit de Toronto le 25 mai 1870 et prenant la route Dawson son avant-garde atteignit le fort Garry le 24 août.

Quelle différence entre un voyage de trois mois en canot, à faire portage à travers les précipices et les fondrières, et un voyage de 62 heures, assis confortablement dans un char palais!

En hiver, le chemin du Nord-Ouest était complètement fermé et les audacieux qui osaient entreprendre le voyage devaient chausser la raquette ou se faire traîner sur des traîneaux par des chiens jusqu'au Minnesota. Le célèbre voyageur canadien Lajmonière fut le seul qui tenta le voyage d'hiver par la route canadienne. Il laissa la rivière Rouge pour Montréal le 1er novembre 1815 apportant à lord Selkirk la nouvelle du conflit entre les deux compagnies rivales du Nord-Ouest. Lajmonière parcourut cette distance énorme à pied, se nourrissant de la mousse rocheuse que l'on rencontre sur les rivages des lacs, et le 22 décembre il arrivait à Montréal, cinquante deux jours après son départ de la rivière Rouge.

Quand la voie sur la rive nord du lac Supérieur sera en parfait ordre les trains parcourront la distance entre Winnipeg et Montréal en cinquante deux heures.

Le train direct parti de Montréal atteindra Winnipeg dans soixante et deux heures et de là jusqu'à Donaldson distance de 1000 milles, en quarante huit heures et de Donaldson jusqu'à Vancouver en vingt six heures.

Il y a quelques années, les équipages prenaient deux mois pour se rendre de Fort Garry à Edmonton. Un voyage de Fort Garry à la Colombie aurait pris quatre mois.

En 1838 le missionnaire Blanchet, plus tard archevêque de l'Orégon, et le missionnaire Demers, futur évêque de Vancouver, se rendirent au Pacifique, passant par Carlton, la Saskatchewan nord, Battleford et Edmonton, et la passe de la rivière aux Pins. Ils mirent 66 jours à faire ce voyage. Pour résumer un voyage de Montréal au Pacifique, il y a quinze ans, aurait pris six mois—deux mois de Lachine à la Rivière Rouge et quatre mois de ce dernier endroit à la côte du Pacifique.

Grâce à l'esprit d'entreprise et à la vigoureuse administration du gouvernement canadien, on pourra maintenant traverser le continent en moins de six jours.

Avant longtemps un voyageur se rendra de Montréal à Vancouver en quatre jours, et la route américaine sera battue de 60 à 70 heures.

CA ET LA

Aux communes et dans les législatures de Québec et Manitoba les libéraux sont en minorité, mais dans les législatures de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau Brunswick et d'Ontario ils sont les maîtres de la situation. Comment se fait-il que ces trois dernières législatures, les libéraux, les seuls vrais amis de l'Irlande, n'ont pas proposé de résolutions en faveur du Home rule? Les libéraux n'avaient rien à craindre de des conservateurs puisqu'ils y commandent. Serait-il possible que les libéraux jouent la comédie avec la question irlandaise comme avec l'affaire Riel et que ce n'est que dans l'opposition qu'ils osent se faire les défenseurs des opprimés?

Cette infection scrofuleuse dans votre sang peut être entièrement expulsée par la Salsepareille d'Ayer.

SON EMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU

Les réjouissances populaires à l'occasion de l'élevation de Mgr Taschereau à la dignité de cardinal, se sont continuées hier, et il en sera de même d'ici à quelques jours.

Hier matin, Son Eminence a dit la messe de communauté au séminaire de Québec. Après la messe, à la demande d'un élève de la petite salle, un congé a été accordé aux élèves de cette communauté.

A dix heures et demie hier matin, Son Honneur le lieutenant-gouverneur et Madame Masson, accompagnés des aides-de-camp MM. Garneau et Sheppard, sont allés présenter leurs hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

Peu de temps après le départ de Son Excellence le lieutenant-gouverneur, nos six ministres du Parlement de Québec sont allés saluer Son Eminence le cardinal Taschereau.

Dans l'après-midi vers deux heures, la ville de Québec a été témoin d'une démonstration des plus importantes: Les conseillers législatifs précédés de leur Orateur, de leur Sergent d'Armes et de l'Huissier de la Verge Noire, se sont rendus au palais de Son Eminence, suivis de près par les membres de l'Assemblée législative, qui eux aussi avaient en tête leur Orateur, le Sergent et le député Sergent d'Armes. Les membres de ces deux corps étaient accompagnés de leurs pages.

Les employés des deux Chambres formaient aussi partie du cortège. Les révérends MM. Legaré, Bolduc et Marois ont conduit nos législateurs au salon d'audience où bon nombre de membres du clergé étaient déjà rendus. Nous avons remarqué MM. les abbés Casgrain, Lagueur, Lessard, Laflamme, Bélanger, Godin, Lemieux, Mathieu, Rouleau, A. Blais, Vaillancourt, Goulet, Lindsay, McGuire, Fillion, Bégin, O'Ryan, Gouin, Tétu et nombre d'autres.

Monsieur Würtele, mademoiselle Würtele et mademoiselle O'Brien occupaient des sièges à la droite du trône ou siégeaient son Eminence.

L'adresse conjointe des deux chambres fut d'abord lue en français par l'hon. M. Boucher de la Bruère, orateur du conseil, et en anglais par l'hon. M. Würtele, Orateur de l'Assemblée.

Nous avons publié cette adresse hier dans le compte rendu de la séance de l'Assemblée législative.

Voici la réponse de Son Eminence: Honorables messieurs du Conseil législatif et de l'Assemblée législative de la province de Québec.

J'accepte avec joie et reconnaissance l'adresse que vous avez bien voulu me présenter à l'occasion de mon élévation au Cardinalat.

Don son admirable encyclique Immortale Dei, le Souverain Pontife Léon XIII, après avoir parfaitement défini les droits et les rapports mutuels de l'Eglise et de l'Etat, a consacré de longues pages à faire ressortir les inestimables avantages qui résultent de leur accord.

Ce qui se passe dans le moment est une preuve de bons rapports qui existent entre l'Eglise et l'Etat de notre province de Québec et de la dite, dans tout le Canada. Je suis intimement convaincu que Sa Sainteté s'apprendra avec bonheur. Et en choisissant pour l'associer à Sa sollicitude universelle un enfant de cette province, et le successeur de Mgr de Laval, Elle a resserré davantage les liens qui unissent notre patrie au Saint Siège et donné à nos rapports civils avec les membres des différentes croyances religieuses, un caractère tout spécial de cette cordialité si propre à prouver la paix et la prospérité du pays.

Assez souvent durant mes fréquents voyages à Rome j'ai eu occasion de m'entretenir avec de hauts personnages sur les rapports qui existent entre l'Eglise catholique et les autorités civiles surtout dans cette province. Ils m'ont souvent exprimé leur admiration de la saine liberté et de la protection dont nous jouissons sous l'égide de l'Angleterre; plusieurs d'entre eux ont manifesté le désir que cet état de chose fut le partage de toutes les nations chrétiennes.

Ce qui les a surtout frappé c'est cette superbe concordance qui fait la base de notre système d'éducation, dans lequel l'Eglise et l'Etat se prêtent un appui mutuel afin de former de bons citoyens.

Sans doute il en est de nos lois comme de toutes les œuvres humaines; elles ont leurs imperfections inévitables, mais en cela le parfait consiste à être le moins imparfait possible.

Encore une fois, honorables messieurs, agréez l'expression de ma reconnaissance et les vœux que je forme pour la prospérité de notre patrie commune.

E. A. CARDINAL-ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

Après la réponse de son Eminence tous ceux qui étaient présents eurent l'honneur d'être présentés au Cardinal.

Le lord Evêque anglican de Montréal, accompagné de Parib-diacones Evans et des chanoines Carmichael, Evans, Mills et Anderson, sont ensuite venus féliciter Son Eminence.

Dans la soirée, la fanfare du collège de Lévis a été agréablement le nouveau dignitaire. Il y a eu feux de bengale, fusées etc.

Le palais du Cardinal était illuminé et vu de Lévis surtout, le spectacle était vraiment féérique.

Plus de 3000 personnes se pressaient près du palais du Cardinal pour être témoins des joyeuses démonstrations. Le palais sera illuminé ce soir encore, et on dit qu'il y aura de la fanfare du Sième viendra à son tour saluer le nouveau Cardinal.

Les résidences sont couvertes de pavillons et le drapeau pontifical figure presque partout. Les décorations de la rue St Louis sont surtout remarquables et sont faites dans le meilleur goût.

Des démonstrations ont aussi eu lieu devant l'église St. Roch, hier soir. Près de mille personnes stationnaient en cet endroit pour prendre part à ces réjouissances.

LE HOME RULE

La scène qui s'est passée à la Chambre des Communes, Angleterre, lundi soir, ne saurait jamais être oubliée. La Chambre était littéralement comble.

La tribune des Pairs regorgeait de spectateurs. Dans les rangs serrés de ces derniers se voyaient plusieurs ambassadeurs étrangers. La galerie des étrangers était tellement remplie que l'on y suffoquait.

M. Gladstone se leva pour parler à onze heures et demie; il fut salué par des acclamations délirantes et interrompues. Sir Wm Harcourt et M. Morley étaient assis à sa droite et M. H. Childers et Mudella à sa gauche.

Lord Hartington et Sir Charles Dilke se trouvaient immédiatement en arrière.

M. Chamberlain occupait un siège sur la chaise rangée adoussés de la passerelle tout à côté de M. Maine. Sir Michal Hicks Beach paraissait confiant; Lord Randolph Churchill tortillait nerveusement ses moustaches; Parnell était assis entre Sexton et Thomas O'Conner et MM. Dillon; Healy et O'Brien étaient tout près.

M. Gladstone parla avec une grande énergie. Les coups qu'il portait à M. Chamberlain excitaient des éclats de rire. Chamberlain se tenait la tête appuyée sur le bras gauche, ne remuant pas un muscle, tant que Gladstone parla, c'est-à-dire jusqu'à une heure et sept minutes hier matin, le discours du premier ministre ayant duré une heure et quarante minutes.

L'Orateur mit enfin la question aux voix et un clameur formidable s'éleva lorsqu'il demanda à ceux qui étaient en faveur du bill de dire "Oui", et une autre clameur aussi formidable lorsqu'il demanda aux adversaires du bill de dire "Non." L'Orateur demanda aux "Oui" de passer à droite et aux "Non" de passer à gauche. MM. Morley et le major Banks furent nommés pour recueillir les "Oui" et MM. Brant et Caine les "Non." Les députés défilèrent rapidement. A une heure et quinze minutes, ils retournèrent à leurs sièges et l'espace adoussés de ses derniers s'encombra. L'on fraya un chemin à M. Gladstone, les députés irlandais acclamèrent le premier ministre et huèrent Chamberlain.

Ce dernier ne prêta aucune attention aux cris dérisoires poussés par le contingent irlandais.

Lorsque Brant annonça le résultat l'excitation devient à son comble: la chambre retentit des acclamations de triomphe des Unionistes; les conservateurs, chefs et partisans criaient à s'égousser; Chamberlain et Caine étaient assis et ne faisaient pas un mouvement. Les ministres paraissaient désignés; les parnellistes attendaient patiemment que les conservateurs eussent épuisé leurs forces; alors à un signal donné se levant en masse, poussèrent une clameur qui couvrit celles de leurs ennemis. Une voix cria: Three Cheers for the Grand Old Man (Gladstone) et la chambre sembla se lever comme un seul homme à cet appel en faveur du nouveau libérateur de l'Irlande. Ce fut le plus grand spectacle historique qui se soit jamais vu depuis la passion de l'Acte de Réforme en 1832.

Gladstone en appel au peuple.

Le cabinet à sa réunion de hier matin a décidé d'en appeler au peuple. Le ministère a décidé qu'en résignant il ne faisait que prolonger un état de choses et rendre plus difficile la situation, le tout devant toujours aboutir à une dissolution prochaine du parlement.

M. Gladstone enverra ce soir un message spécial à la Reine. Ce message sera porteur d'une lettre recommandant à la Reine de dissoudre le parlement comme étant le seul mode d'assurer un gouvernement stable.

Si la reine n'exerce pas sa prérogative royale et ne charge pas lord Hartington de former un nouveau ministère, Gladstone, jeudi prochain, demandera aux communes de voter

le bill des subsides, et fera connaître l'intention de la reine de dissoudre le parlement à une date prochaine.

LE COMITE DES COMPTES PUBLICS

Le rapport sur l'investigation de l'affaire Gale adopté par le comité des comptes publics, a été présenté à la chambre hier. Le rapport conclut que les témoignages ont corroboré la déclaration faite de son siège par l'hon. M. Lynch concernant la défection et exonère de tout blâme l'hon. Commissaires des Terres de la Couronne. Le comité recommande aussi de changer le système d'auditer les livres.

PARLEMENT PROVINCIAL

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

Séance du 8 juin. Séance du matin

L'Orateur prend le fauteuil à dix heures et trente. Il invite les députés à se réunir à deux heures moins un quart afin de rencontrer les conseillers législatifs et se rendre en corps au palais de Son Eminence le Cardinal et de lui présenter l'adresse que nous avons publiée hier.

Et la chambre s'ajourne.

Séance de l'après-midi

L'Orateur occupe le fauteuil à 3.40 heures p. m.

M. Desjardins présente le rapport du comité des comptes publics.

M. Faucher de Saint-Maurice se lève sur une question de privilège. Il dit que l'Electeur, dans le but de l'injure, a publié faussement que le gouvernement avait acheté 300 exemplaires de l'ouvrage "Procédure Parlementaire" de M. Faucher de St Maurice.

M. Faucher ajoute que lorsqu'il a été élu député il a abandonné un contrat pour la vente de ses livres qui étaient distribués en prix par le bureau de l'Instruction Publique, contrat qui lui rapportait \$300 par année.

La chambre reprend les débats sur l'amendement de l'honorable M. Mercier à la motion de l'honorable M. Flynn.

Pour la seconde lecture des résolutions concernant l'aide pour la construction de certains chemins de fer.

Pour la seconde lecture des résolutions concernant les subsides aux chemins de fer.

L'hon. M. Mercier à la parole.

Les embarras financiers de notre province provinciaux de la politique extravagante de chemins de fer inaugurée sous M. Boucherville, en 1874, nous n'avions pas de dette, mais des excédents chaque année, et nous avons ainsi accumulé \$1,800,000 en excédents annuels. Le trésorier d'alors le même qui aujourd'hui déclarait que s'il savait que la politique qu'on allait inaugurer amènerait des déficits, il y opposerait de toutes ses forces; qu'il résignerait si cette politique devait absorber plus de six millions. Malheureusement les iniquités de nos amis qui alors défendaient les intérêts populaires se sont réalisées à la lettre. Cette politique qui devait être si modérée, nous a donné une dette de 30 millions, des déficits. Outre les 15 millions appliqués sur le chemin de fer du Nord, nous avons emprunté 5 millions pour payer nos dépenses ordinaires.

On décida alors, un peu tard, il est vrai, de fermer la porte aux emprunts, et la chambre actuelle a été élue dans cet esprit. M. Chapleau alla devant les électeurs et leur prêta solennellement de ne pas augmenter la dette. Autrement il sût été défait. Cependant, à peine revenue au pouvoir, les emprunts reprirent de plus belle, nous avons emprunté trois millions et demi pour éteindre la dette flottante, et aujourd'hui que cet emprunt est presque complètement dépensé, et que nous restons encore avec une dette flottante de deux millions et demi, on vient de nouveau proposer une politique dont l'effet nécessaire sera d'augmenter la dette, et cela à la veille des élections. Est-ce au moment de comparaître devant les électeurs que nous avons le droit de manquer aux engagements pris en 1881 envers les électeurs.

Le solliciteur-général dit que ce n'est pas une politique nouvelle qu'il propose, mais seulement la continuation de la politique suivie jusqu'ici et qu'elle n'entraîne pas de nouvelle obligation. Voilà une assertion purement gratuite: quel est ce n'est pas une politique nouvelle qui va lier la province à emprunter 4 millions.

Le gouvernement inscrit le chemin de fer du lac St. Jean en tête de la liste des chemins qu'il veut subventionner. Si les moyens qu'il prend pour cela étaient pratiques, nous y applaudirions, car cette compagnie est certainement une des plus sérieuses, ayant à sa tête des hommes d'affaires distingués, et tout le monde est d'accord en faveur de cette entreprise qui mérite le nom d'entreprise nationale.

Mais le gouvernement a en soin de noyer un excellent projet au milieu de bien des mauvaises choses, et il compromet ainsi l'exécution de cette entreprise. Il est facile de le prouver. Je dis que c'est une politique nouvelle qu'on nous propose, parce qu'elle a pour objet de convertir en argent les subsides en terre et que lorsque nous avons accordé des terres nous n'avons pas songé à accorder de l'argent. C'est une politique dangereuse qui obère le trésor d'un fardeau nouveau, en allouant 35 cents l'acre d'abord puis 35 cents l'acre lorsque le gouvernement aura vendu les terres. Mais on dit que le gouvernement ne sera pas tenu d'opérer la conversion pour toutes les compagnies. On admet ainsi que ce sera facultatif pour le gouvernement. Les compagnies seront ainsi à la merci des ministres. On ouvre la porte à l'intrigue. Un immense job électoral nous menace: le gouvernement demande qu'on lui mette entre les mains un appât pour prendre des votes.

Etant six heures, séance est suspendue

Séance du soir

L'hon. M. Flynn répond à l'hon. M. Mercier.

Il dit que le chef de l'opposition a cherché à faire croire à la Chambre que le gouvernement inaugurerait une politique nouvelle et qui est pleine de danger. Le gouvernement a été accusé d'avoir méconnu les intérêts du comté de Rouville dans la distribution de deniers pour la construction de chemin de fer. On a donné à entendre que c'était parce que le gouvernement avait perdu tout espoir de faire élire un des siens dans ce comté lors des dernières élections. Cela n'est pas le cas. Le gouvernement veut tenir la parole donnée. Son but est d'aider au développement du pays par la construction de chemins de

fer utiles et dont le besoin se fait sentir d'une façon impérieuse.

Ce n'est pas parce que nous sommes à la veille des élections que le gouvernement soumet les résolutions actuelles. Cela est inexact, le ministère veut tout simplement remplir les promesses faites autrefois. Il n'a de nouveau que le gouvernement se soit inspiré de la politique fédérale. Les résolutions soumises ont été dictées par lui longtemps avant qu'il eût appris ce que le gouvernement fédéral entendait faire. Du reste la politique que l'on veut inaugurer se dessine dès 1882; les statuts en font foi. Il n'est pas exact de dire que le gouvernement fait de ces résolutions un engin électoral, il agit de bonne foi et dans les intérêts bien entendus du pays. Il n'a avancé du chef de l'opposition qui a prétendu que la politique du gouvernement aurait pour effet d'augmenter le montant de notre dette.

L'hon. M. Flynn cite quantité de chiffres à l'appui de son dire: que cette politique aura pour effet de diminuer les dépenses.

M. Mercier a prétendu que le fait de racheter les terres au taux de 35 cents l'acre était un moyen dispendieux, mais il ne l'a pas trouvé, n'a pas même essayé de faire. Afin de raisonner juste, il faut faire une étude sérieuse de la question. Le mot subside en argent est de nature à effrayer et à prêter aux accusations, il n'y a pourtant pas raison de s'alarmer. L'expérience acquise par le gouvernement des Etats-Unis est précieuse. Là on a constaté que les subsides en terre offraient des dangers sérieux vu les monopoles qui en sont découverts. On a constaté qu'il y avait danger de donner à des compagnies de chemins de fer des espaces considérables.

L'hon. M. Flynn nie que le gouvernement se propose de donner de nouveaux subsides. Il n'y a que celui donné au chemin de fer de Ste. Adèle à Ste. Agathe qui constitue un octroi nouveau. Ce chemin, patronné par le révérend curé Labelle, est de la plus haute importance. Les calculs de l'honorable M. Mercier ne sont pas exacts, et il, M. Flynn, est prêt à prouver son avancé.

Le chef de l'opposition fait preuve de beaucoup d'inconscience. Il reproche au gouvernement d'augmenter les dépenses et de suite après il reproche au même gouvernement de ne pas avoir accordé de subsides au chemin de fer de Montréal et Sorel. Il y a bien des entreprises que le gouvernement aurait désiré encourager, mais il n'a pas les moyens de le faire. Il a voulu se tenir dans les limites de la légalité. En ce qui touche le chemin de fer de St. Césaire, le gouvernement n'a pas accordé de subsides et cela pour la meilleure des raisons: la compagnie n'a rien demandé.

L'hon. M. Flynn termine en faisant un appel à la Chambre, lui demandant d'appuyer le gouvernement qui n'a, dit-il, que l'intérêt de la province en vue.

L'hon. M. Flynn termine au milieu des applaudissements de la droite.

GAZETTE UNIVERSELLE

—Les élèves du collège d'Ottawa sont à la recherche de meilleurs moyens à prendre pour l'érection d'un monument à la mémoire de leur regretté supérieur, le R. P. Tabaret. Bon nombre d'anciens élèves de cette institution qui ont été à même d'apprécier les éminentes qualités du digne supérieur, ont promis de souscrire généreusement à cet effet.

—Une commission composée d'employés supérieurs de compagnies de chemins de fer et du gérant d'une compagnie de steamer est arrivée à Niagara, samedi soir. Elle est partie pour Chicago par train spécial dans le but d'étudier l'exploitation des chemins de fer américains.

—Un train de fret sur le chemin de fer du Pacifique, se rendant à Montréal, a passé à travers un pont en fer à Petowawa à une dizaine de milles de Pembroke, le 7 mai. Le conducteur William a été tué et plusieurs autres personnes ont été dangereusement blessées. Il paraît que l'un des chars plate formes attaché vers l'extrémité du train était chargé d'un chasse-pierres à vapeur et au moment où le train traversait le pont, un morceau du chasse-pierres se prit dans la partie en bois du pont et fut précipité dans la rivière, d'une hauteur de quarante pieds. La locomotive et son tender passèrent le pont sans encombre et furent immédiatement dépêchés à Pembroke avec les blessés.

—Il y a en Canada 37 cités et villes dont la population est de 5,000 à 25,000 âmes, et sept cités qui comptent plus de 25,000 âmes.

Ces dernières sont les suivantes: Montréal, 140,747; Toronto, 76,415; Québec, 62,446; Halifax, 36,100; Hamilton, 35,961; Ottawa, 27,412; St. Jean, 26,127.

—Il y a quelques jours mourait à St. Estache, comté de Deux Montagnes, un vétéran de 1812 nommé J. B. Demers. Il atteint l'âge patriarcal de 95 ans et il a laissé 10 enfants 87 petits-enfants, 60 arrière-petits-enfants et 1 enfant de la 5e génération, soit 158 descendants.

—Le piédestal de la statue de la Liberté à New-York, est terminé depuis plusieurs semaines. Les travaux pour monter la statue sont poussés maintenant avec beaucoup d'activité.

Le sommet du piédestal sera recouvert de plaques en cuivre de façon à protéger la maçonnerie contre l'eau de la pluie. En tenant compte des retards que pourra occasionner les mauvais temps, il est certain maintenant que la statue sera complètement montée avant le 3 septembre date fixée pour l'inauguration.

Chose remarquable c'est que depuis le commencement des travaux, aucun ouvrier n'a été tué ni même sérieusement blessé.

La Salsepareille d'Ayer nécessite une moindre dose, et est plus efficace, dose pour dose, qu'aucune autre médecine pour le sang.

TELEGRAPHIE

ANGLAIS

Belfast 8 juin

Les émeutes sont recommencées en cette ville cette après-midi. Un certain parti d'organistes ont saqué un certain nombre de maisons appartenant à des catholiques et ils ont lancé des pierres à la police. Quelques hommes de police ont été gravement blessés. Le riot act fut lu et proclamé. La police fit feu sur la foule qui riposta par des décharges de revolvers. Plusieurs personnes ont été blessées de part et d'autre. La police enfin parvint à rétablir l'ordre.

FRANCE

Paris 8 juin

Les députés formant le comité pour examiner le projet de loi concernant l'expulsion des Princes a rejeté le rapport proposé par leur président s'opposant à l'expulsion des Princes et a élu Mr Pelletan. Le comité par un vote de 6 contre 5 a décidé d'adopter la proposition de M. Floquet, président des députés, qui favorise le projet de loi bannissant tous les princes de toutes distinctions. Le projet d'expulsion proposé aujourd'hui par le comité de la chambre des députés de déclarer obligatoire l'expulsion immédiate de tous les princes sans distinction a été rejeté par le cabinet.

QUEBEC

Montreal 8 juin

Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque de Montréal, est en cette ville. Sa Grandeur a prononcé la confirmation, aujourd'hui, dans l'église du Gesù et dans la chapelle de l'exaltation des sœurs du Sacré-Cœur. M. le juge Desnoyers, accompagné de M. McMahon, greffier de la cour de police, est venu ce matin, à Sainte-Scholastique pour clore l'enquête sur le rapport des médecins dans l'affaire Matte. Les médecins ont pas été transposés et l'enquête a été déclarée close. Mgr Fabre est de retour de Québec depuis dimanche. Sa grandeur a tenu hier soir sa session mensuelle au grand salon de l'évêché. Sa grandeur était accompagnée de Mgr Hamel et l'assistance était aussi nombreuse et distinguée. L'enquête dans l'affaire de M. N. E. est, accusé de complicité avec l'employé de la banque Nationale, était en cours depuis plusieurs jours déjà. Cette après-midi, a eu lieu l'argumentation des avocats de chaque partie, et le magistrat de paix a envoyé M. Labbé devant la Cour de Banc de la Reine pour y subir son procès. On a exporté 12,566 têtes de bétail de l'ouverture de la navigation contre 13,000 en 1885.

ETATS-UNIS

Washington, 8 juin

Le secrétaire Fairschild a donné instruction au collecteur de la douane à Chicago remettre à ses propriétaires le steamer "Epigon" saisi pour infraction à la douane.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Les carlistes de la Catalogne préparent une révolution. Le prince Jérôme Napoléon publie une lettre de protestation contre l'adoption du projet de loi de l'expulsion des princes. Hanlan et Lee sont sortis victorieux de leur course en chaloupe, samedi, contre Hosmer et McKay, à Toronto. On dit que le prince royal Victor-Emmanuel est fiancé à la princesse Léna, seconde fille du Comte de Sicile. La fièvre jaune règne à l'état épidémique dans l'Isthme de Panama. Moyenne des décès est de quarante par jour. Le bois est rare sur la rivière Lawa. On croit que la coupe de ce bois est très petite cette saison. Le grand théâtre de Louisville a été détruit par un incendie samedi matin. Les pertes sont évaluées à 100,000.

LAMIANTE

A l'occasion de sa nomination comme agent général de la "Compagnie Minière et Manufacturière d'Amiante du Canada", M. Théofred Hamel invitait hier les journalistes et quelques amis à visiter la manufacture de la compagnie, située rue St Charles, à Québec. M. le maire de Québec, les représentants des différents journaux de Québec et de Montréal, MM. Provancher, Dancreau, Carroll, Demers, Monpetit, le Dr Dionne, Mercier, l'échevin Demers, Owens, Logan étaient au nombre des invités. La manufacture d'amiante de Québec est maintenant en plein fonctionnement et fabrique plusieurs produits recherchés dans le commerce de l'industrie. Les gens d'affaires sont maintenant convaincus de l'utilité de l'amiante et les commandes à chaque jour en augmentant. La province de Québec est le pays de l'amiante. C'est une source de richesses encore à peine explorée et qui, si on y a vu plus que rapproché, sera aux capitalistes qui y ont des capitaux des bénéfices assurés qu'avantageux.

M. Théofred Hamel, qui a déjà fait un voyage en Europe pour faire connaître aux industriels du vieux pays nos richesses minières, était évidemment le meilleur agent que la compagnie de Québec put choisir. Hamel saura diriger la nouvelle manufacture sûrement et avec toute la compétence désirable. M. Théofred Hamel, qui a déjà fait un voyage en Europe pour faire connaître aux industriels du vieux pays nos richesses minières, était évidemment le meilleur agent que la compagnie de Québec put choisir. Hamel saura diriger la nouvelle manufacture sûrement et avec toute la compétence désirable. M. Théofred Hamel, qui a déjà fait un voyage en Europe pour faire connaître aux industriels du vieux pays nos richesses minières, était évidemment le meilleur agent que la compagnie de Québec put choisir. Hamel saura diriger la nouvelle manufacture sûrement et avec toute la compétence désirable.

M. Théofred Hamel, qui a déjà fait un voyage en Europe pour faire connaître aux industriels du vieux pays nos richesses minières, était évidemment le meilleur agent que la compagnie de Québec put choisir. Hamel saura diriger la nouvelle manufacture sûrement et avec toute la compétence désirable. M. Théofred Hamel, qui a déjà fait un voyage en Europe pour faire connaître aux industriels du vieux pays nos richesses minières, était évidemment le meilleur agent que la compagnie de Québec put choisir. Hamel saura diriger la nouvelle manufacture sûrement et avec toute la compétence désirable.

M. Théofred H. mel a convié ses invités à un excellent lunch au restaurant Paumié. M. le maire Langelier a donné un juste tribut d'éloges à la manufacture d'amiante et à son nouvel agent général à Québec. Un ton à la Presse a provoqué des discours très spirituels et très pratiques, de MM. Provancher, Monpetit, Dionne, et Carroll. A six heures les invités serraient la main à leur hôte sympathique M. Hamel lui souhaitant tous les succès possibles pour la compagnie d'amiante et pour la nouvelle industrie dont son esprit d'entreprise a doté le vieux Québec.

LES FORCATS.

Dès neuf heures hier matin, les alentours du palais de justice à Montréal étaient encombrés de centaines de personnes qui attendaient avec anxiété l'arrivée de Viau, Cadieux et Monday.

Près de la porte stationnaient trois femmes et un petit enfant de trois ans. Ces personnes étaient au même endroit lundi au départ des accusés et pleuraient à chaudes larmes. On voit à la ressemblance de leurs traits avec Monday qu'elles ont le malheur d'être de ses parents.

Dans la foule, on remarquait un grand nombre de figures. Ici et là, disséminées en groupes, apparaissaient les faces rabougries de vieux forcats venus pour voir les amis. Les représentants des repaires, de toutes les bandes, voleurs et flâneurs étaient là. Messieurs les voleurs de la ferme Logan se tiennent à l'écart depuis l'arrestation d'un des leurs, le nommé Vallée, en face du palais de justice, lundi matin.

L'attente de la foule a été trompée. Viau et ses compagnons n'ont pas été amenés.

Les trois prisonniers ont été enfermés dans une même cellule à la prison commune et ont causé en liberté pendant la dernière partie de la nuit. De quoi parlaient-ils? De la prison, des murs, de leur épaisseur, et de la liberté! Dans leur sagesse, ils ont décidé de ne tenter aucune évasion à Montréal, pour ne pas "réveiller le revolver du père Payette," disaient-ils.

Hier soir, à leur arrivée à la prison, M. Payette fit des fouilles extraordinaires dans les habits des prisonniers. Le vieux gardien qui connaît par cœur les instincts de Viau, commença à tater le casque du prisonnier, puis il palpa, pressa toutes les autres parties de l'habit jaune. En arrivant à la ceinture des pantalons, il rencontra un corps dur. Viau se voyant découvert partit d'un long éclat de rire et arracha de sa ceinture une fiche de lisses de chemin de fer qu'il exhiba à M. Payette. "Que voulais-tu faire de ça," lui demanda ce dernier. "Ah!" dit Viau "ça peut servir à bas. Eux autres m'ont fouillé, mais n'ont rien découvert." Comment cette fiche lui est-elle venue entre les mains? On l'ignore. Le procès de Viau est fixé à aujourd'hui.

COURRIER DE LEVIS

Température du golfe. Vents modérés de l'ouest, beau temps, température modérément chaude.

Grand démonstration ce soir

Une grande démonstration aura lieu ce soir à 6,30 heures sur le marché Montcalm où plusieurs orateurs de Québec adresseront la parole.

Lorsque les discours seront terminés, une procession aux flambeaux se fera pour aller saluer Son Éminence le Cardinal Taschereau. Les Zouaves pontificaux y assisteront en corps.

La fanfare du 8ième bataillon marchera en tête de la procession.

Par-ci par-là

—La compagnie de tramway de Québec a souscrit \$10 pour les courses en bateau.

—Il y aura réunion des membres de cette association aujourd'hui, pour la réception des rapports de l'année dernière.

—C'était hier le 5ème anniversaire du désastreux incendie du faubourg Saint-Jean, le 8 juin 1881.

—On fait de grands préparatifs à la Citadelle pour le bal qui doit y avoir lieu ce soir.

—La corporation de Québec fait paver en pierre le côté nord de la rue St Joseph.

—On signale le fait que des mendiants abordent les promeneurs sur la Terrasse Dufferin, pour leur demander l'aumône. C'est vraiment un abus.

—La course d'un mille qui a eu lieu hier soir au Rond à patiner a été chaudement disputée. Un prix a été donné à l'heureux concurrent.

—On travail beaucoup à l'organisation du grand carnaval, du 26 courant, au Rond à Patiner.

—Le comité pour les courses Hanlan-Hosmer s'est réuni de nouveau hier soir.

—On signale plusieurs cas de rougeole à Québec.

—L'inducteur du chemin de fer du Lac St Jean, pour la saison d'été, sera en force le 10 du courant.

Rien n'est plus vrai

La science médicale a fait, dans ces dernières années surtout, des progrès gigantesques. On est parvenu à force d'études, à découvrir des remèdes pour la guérison de maladies contre lesquelles les médecins ne portaient rien jusque-là. Aujourd'hui, l'humanité souffrante bénit ces bienfaiteurs qui ont sacrifié des années de veilles pour travailler à la découverte de médecines en tête desquelles trône l'huile électrique magique de Bourk.

Agence générale à Québec, aux pharmacies Dr Ed. MORIN & Cie, 314 rue St. Jean et 32-34, rue St. Pierre. En vente dans toutes les pharmacies.

Illumination

Mardi, le collège de cette ville était illuminé à l'occasion du grand honneur qui vient d'être fait à tout notre pays dans la personne de Mgr Taschereau.

Militaire

La cavalerie commandée par le lieutenant Col Turnbull a de nouveau paradé ce matin dans les principales rues de la ville.

Pèlerinage

Le pèlerinage à la bonne Sainte Anne des élèves du collège de cette ville a lieu aujourd'hui.

Les élèves sont partis ce matin vers 6 1/2 heures. La fanfare du collège les accompagne et exécutera durant le pèlerinage plusieurs morceaux de son répertoire.

Accidents

La semaine dernière, madame Boivin, de Bagotville, comté de Chicoutimi, en faisant la malle de son mari, trouva un sac de poudre.

Croyant que c'était de la peinture, elle le jeta dans le puits. Le dessus de celui-ci éclata, et des morceaux de fonte vinrent frapper madame Boivin au visage.

Son mari se préparait à partir pour une tournée d'arpentage au Nord-Ouest. Madame Boivin n'est pas blessée dangereusement, et on croit qu'elle se rétablira bientôt.

—Une jeune Lacasse, employée de M. Théophile Béland, est tombée dans la cave d'une maison du quartier Montcalm, lundi après midi. Le jeune homme a fait une chute d'une quinzaine de pieds, et heureusement il en a été quitte pour quelques égratignures.

Les pèlerins canadiens

On lit dans le "Moniteur de Rome" en date du 24 mai :

Un groupe de pèlerins canadiens dirigé par M. l'abbé Brochu, de l'archidiocèse de Québec, se sont rendus en Palestine au mois de mars dernier pour faire la visite des Lieux Saints et assister aux cérémonies si solennelles de la Semaine-Sainte à Jérusalem. Ayant atteint très heureusement le but spécial de leur pèlerinage, ils se sont dirigés vers Rome pour déposer leur hommage aux pieds du Souverain Pontife.

Le Saint-Père les a admis en même temps que les pèlerins hollandais en audience solennelle samedi dernier. Sa Sainteté a daigné accéder à leurs désirs avec une bienveillance toute paternelle, en leur accordant diverses faveurs qu'elle a sanctionnées par sa bénédiction.

COURRIER DE QUEBEC

Bureau de santé

Le Bureau de santé a tenu une assemblée lundi dernier.

On y a donné lecture d'une lettre du docteur Parke qui contredit énergiquement le rapport fait par le docteur Rowand au gouvernement fédéral dans le cas de Mlle Dunn. Il prouve que le docteur Rowand a admis que Melle Dunn était atteinte de la petite vérole, modifiée par la vaccination.

Le bureau de santé a unanimement protesté contre le rapport de M. Rowand.

Une lettre de France

1630. Le docteur Mulon à Corseul (Côtes-du-Nord) France, nous écrit ce qui suit :

Étant atteint depuis longtemps d'une bronchite chronique, j'ai essayé moi-même vos "Capsules Dartois" et je m'en suis fort bien trouvé. Depuis lors je les prescris avec succès dans ma clientèle aux malades atteints de phthisie, catarrhe, bronchites chroniques.

—Rien n'égale les "Capsules Dartois" à la créosote de goudron de hêtre contre rhumes, bronchites, catarrhes, consommation, asthme, engorgement de poumons, toux et crachements persistants, faiblesse de poitrine, etc.

75 cents dans toutes les pharmacies. Dépôt général: Dr Ed. Morin et Cie, Québec.

Médailles de concours

Le Mercury dit que Son Honneur le lieutenant-gouverneur Masson a manifesté l'intention d'offrir au concours des élèves du collège Westien de Stanstead, une médaille d'argent et une de bronze, pour un sujet qui sera choisi par la faculté d'enseignement de cette institution.

Nominations

Le dernier numéro de la Gazette officielle contient les nominations suivantes :

MM. François-Xavier Valiquette, Joseph Corbeil, Moïse Rocan dit Bastien, Narcise Gravel et Gabriel Léonard, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire de Saint-Elzéar, dans le comté de Laval.

MM. Victor Gadois, Toussaint Gravel, Martin Charbonneau, Ulric Paquette et Augustin Désautels, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire de la Grande Côte, dans le comté de Laval.

—MM. Calixte Bastien, Édouard Bisson, Olivier Archambault, fils, Maxime Archambault et Samuel Lacasse, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire de la "Côte Saint-François," dans le comté de Laval.

—MM. Isidore Desnoyers, Joseph Papineau, fils de Joseph, Raphaël Paré, Antoine Lacasse et Moïse Papineau, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire des "Écours," dans le comté de Laval.

—MM. Firmin Gauthier, Hector Lussier, Docteur Ant. Germain, Jean-Baptiste Lepage et Jean-Baptiste Martin dit Ladouceur, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité scolaire du "Village Saint-Vincent de Paul," dans le comté de Laval.

—M. Philippe LeBel, du township de New Carlisle, comté de Bonaventure, a été nommé juge de paix pour le district de Gaspé.

Douane

Le montant perçu à la douane le 8 juin est de \$4062,97.

Le pont de Lachine

Il paraît que l'un des piliers du pont que la compagnie du chemin de fer du Pacifique fait construire à Lachine se trouve sur la propriété appartenant au Grand-Tronc. Quelques officiers de cette dernière compagnie sont allés visiter l'endroit, et la maçonnerie devra être démolie et reconstruite en dehors de la voie du Grand-Tronc. Cette affaire va considérablement retarder la construction du pont, mais les entrepreneurs disent qu'ils sont prêts à rencontrer toutes les exigences.

Nouvel orgue

L'inauguration de l'orgue de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à St Sauveur, aura lieu dimanche prochain. Plusieurs organistes ont été invités à le toucher.

Empoisonnées

Un laitier de St Roch a trouvé deux de ses vaches mortes dans le champ, hier. Elles se sont probablement empoisonnées en mangeant quelques mauvaises herbes.

Collège de Théologie

Le bill du collège de théologie est revenu hier matin, devant le comité des bills privés.

L'évêque Bond, le chanoine Mills d'un côté et le chancelier Heneker et l'autre l'ont discuté. Le bill sera certainement défait par deux ou trois voix de majorité.

Association

Une nouvelle association composée de MM. L. Alexandre Boisvert, Jacques Belleau, Thomas Potvin, Louis Alph. Croteau, Cléophas Rousseau, Misael Thibadeau, Alfred Grenier et James Donnelly, demande une acte d'incorporation.

Le but de cette association est l'unité de ses membres afin de protéger leurs droits comme possesseurs de licences, de maintenir la respectabilité parmi les membres de l'association et de demander aux autorités la suppression des établissements qui vendent de la boisson sans licence.

Une malheureuse famille

Il paraît qu'il existe à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, une famille du nom de Allaire, composée du père de la mère et cinq enfants, et qui est fortement affligée. Les enfants n'ont presque rien d'humain et ont tous les instincts de la brute. Il vont, tout difformes, hurlant par les chemins au grand effroi de la population. La municipalité a fait des démarches pour faire interner ces malheureux disgraciés de la nature à l'asile de Beauport, mais l'administration demandant, paraît-il \$400 par année, on a préféré construire un hangar attenant à la demeure des parents et entouré d'une haute palissade, pour y tenir à l'écart les cinq pauvres idiots.

Portrait

M. Eugène Hamel, peintre distingué, de Québec, vient de terminer le portrait de M. de la Bruère président du conseil législatif. Cette œuvre d'art est destinée au Parlement.

Promotions militaires

La Gazette du Canada de samedi contient les promotions militaires suivantes :

—Le sergent-major Edward Montizambert du 8e carabiniers royaux, es fait capitaine.

—Le capitaine Mathias Chouinard du 9e voltigeurs de Québec, est fait major.

Notes personnelles

Sir Hector est attendu à Québec ce soir.

—Son Honneur le juge Caron est parti pour la Malbaie pour y présider le terme régulier de la cour.

—L'échevin Richard White et M. A. F. Gault, de Montréal, étaient à Québec, hier.

—Le général Freemantle d'Angleterre, est à l'hôtel St Louis.

Banque de Québec

Les nouveaux directeurs de la banque de Québec, élus pour l'année courante, sont : Hon. James G. Ross, William Whithall, écr.; Sir N. F. Belleau, K. C. M. G.; R. H. Smith, écr.; William White, écr.; J. R. Young, écr.; G. R. Renfrew, écr.

Des remerciements ont ensuite été votés à l'hon. James G. Ross qui a présidé l'assemblée, ainsi qu'au secrétaire et aux scrutateurs.

Pique-nique

Mardi de la semaine dernière, les élèves du séminaire de Québec ont été faire un pique-nique à la chute Montmorency.

Les élèves de mathématique ont profité de cette circonstance pour mesurer la hauteur de la chute, qui d'après leur calcul, a une hauteur de 245 pieds.

Cour de police

L'enquête sur un vol dont un marchand du grand Metis aurait été victime dans une auberge de la Bas de Ville, a été ajournée au 14 du courant. Un nommé Pierre Breton, de Ste Agathe, qui a été trouvé en possession d'objets volés a été arrêté et admis à caution pour comparaitre le 17 du courant à l'enquête.

Election

La Congrégation des jeunes gens de Saint Sauveur a fait l'élection de ses officiers et les messieurs dont les noms suivent ont été élus :

Préfet, M. Napoléon Bédard. — 1er assistant, Victor Savard. — 2ième Assistant, M. Zébedée Bérubé. — Secrétaire Trésorier, M. P. Leprieu.

Maritime

—On doit faire aujourd'hui une tentative pour relever le steamer naufragé "Arloha."

—Les navires dont les noms suivent sont rapportés montant: les barques Jessie, pour la Rivière Ouelle; Alice, pour St-Thomas; Hero, Almedis, Henrietta et Velox pour notre port.

—Depuis l'ouverture de la navigation, à peu près une douzaine de navires arrivés dans notre port y ont pris des matelots et le nombre de ces matelots n'exécute pas 40. Les gages sont de \$16 pour les marins d'expérience et pour les longs voyages de \$15 par mois.

—Le steamer "Lake Superior" de la ligne Beaver est arrivé à Liverpool, lundi dernier, et a perdu que deux animaux de sa cargaison durant la traversée. Sa cargaison était de 665 animaux.

—Le str. Sardinian ayant été détenu, ce sera le Buenos Ayrean qui prendra les mailles pour l'Europe, jeudi prochain.

THE THE THE SEUL MAGASIN DE CE GENRE A LEVIS LE SOUS-SIGNE informe le public qu'il trouvera à son établissement situé près de la gare de l'Intercolonial, dans l'étal ci-devant occupé par M. Louis Paradis, les thés de la meilleure qualité et surtout à des prix comme on en trouve nulle part ailleurs. Ces thés sont sans rivaux et les plus beaux que l'on puisse se procurer. Ils sont importés directement des plantations. Il est à remarquer que les personnes qui achètent du thé au café à notre établissement reçoivent gratuitement un riche présent. Une visite est sollicitée. CLOUTIER & Cie.

Bureau du Conseil VILLAGE LAUZON, 8 Juin 1886. AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, que toute personne qui désirera tenir commerce dans les limites du Village de Lauzon devra sous peine d'amende, prendre une licence au bureau du Secrétaire, d'hui au dix courant. Par ordre, H. BOURASSA, Sec. -Trésorier.

On demande Une servante pour une famille de deux personnes. S'adresser au Bureau du QUOTIDIEN. 5 Juin 1886. Terre à vendre Une terre à St-Jean - Chrysostome, Lévis, aux environs de l'église. Conditions avantageuses. Pour tous renseignements, s'adresser à J.-E. ROY, notaire, 4, rue Wolfe, Lévis. 5 Juin 1886 -18.

